Éclaircissement d'une opinion répandue chez les contemporains, et qui consiste en la division de l'Islam en fondements et en branches.

[Banou qoureyda]

(Mouhammad Nacerdine al-Albany qu'Allah lui fasse miséricorde)

Cassette N° 170

Le Questionneur : Certaines personnes disent que les sujets considérés comme des branches se trouvent aussi bien dans la croyance que dans les adorations. Par exemple, le sujet de la vision d'Allah. Je veux dire par là : « Est-ce que le prophète sallallahou 'alayhi wa sallam a vu Allah la nuit de l'ascension ? », est-ce que ce sujet fait partie des fondements ou bien fait-il partie des branches ? Et s'il fait partie des branches, peut-on s'appuyer dessus – c'est-à-dire sur la divergence des compagnons entre eux à son sujet – pour autoriser également la divergence des musulmans sur le sujet de l'élévation d'Allah au dessus du trône (Istawa), ou sur les sujets se rapportant aux noms et attributs divins ?

Le cheikh :

La réponse à cette question se fait en deux points :

Premièrement, cette question prend sa source dans une opinion répandue chez les contemporains, et qui consiste en la division de l'Islam en fondements et en branches.

Il faut savoir que ce découpage fait partie des choses innovées, et que c'est une chose que ni les compagnons, ni les suivants, et ni les imâms Moujtahids ne connaissaient. Cette innovation prend sa source chez les Mou'tazilat, puis s'est propagée hors de chez eux, vers ceux qui se réclament du groupe des gens de la Sounnah.

En Islam, il n'existe pas une chose nommée « fondement » et une autre nommée « branche ».

Si nous acceptions ce découpage, nous l'accepterions en tant que simple classification linguistique et non pas comme un découpage issu de la législation. Les gens sont libres de nommer ce qu'ils veulent, comme ils le veulent, à condition qu'ils n'apposent pas sur chacune des appellations un jugement (Houkm) différent.

Deuxièmement : Sachant qu'il n'y a aucune différence entre les fondements et les branches, et même aucune différence entre tout ce qui composee le Coran et la Sounnah, on doit alors essayer de suivre et de comprendre correctement le Coran et la Sounnah. Il n'y a aucune différence entre un fondement et une branche. La divergence est permise, aussi bien dans ce qu'ils appellent « fondements » que dans ce qu'ils appellent « branches » ! Mais de quelle divergence parle t-on ici ?

La divergence se divise en deux catégories : la divergence de compréhension, comme cela s'est produit chez les compagnons du prophète ﷺ au sujet de la prière du 'Asr chez les Bani Qourayda - c'est une divergence naturelle -, et la divergence voulue, qui est issue de l'esprit partisan, et de l'attachement exagéré à une doctrine (madhab).

Lorsque la divergence fait partie de la deuxième catégorie, alors peu importe qu'elle porte sur un fondement ou une branche, elle est dans tous les cas interdite par Allah, comme il le stipule dans le verset :

وَلاَ تَنَازَعُواْ فَتَفْشَلُواْ وَتَذْهَبَ رِيحُكُمْ

« ***ne vous dispersez pas de peur que vous ne faiblissiez et que vous ne perdiez votre force*** » [S8v 46].

Tandis que l'autre catégorie de divergence est issue d'une différence de compréhension. Peu importe qu'elle porte sur ce qu'ils appellent « fondements » ou sur ce qu'ils appellent « branches », ils sont dans tous les cas excusés.

Donc, lorsqu'on veut répondre à ce type de questions, il faut savoir dans un premier temps qu'il y a deux catégories de divergence :

Une divergence « réprouvée », et une divergence « non réprouvée ». Je ne dis pas qu'elle est approuvée[1], nous devons être rigoureux dans la compréhension et dans la formulation. Si la divergence est issue de la différence de compréhension, elle est « non réprouvée ». Et cela peu importe que le sujet porte sur la croyance, ou fondement – suivant l'appellation qu'on lui donne – ou bien qu'il porte sur les branches.

Cette divergence n'est pas nuisible du moment qu'elle provient d'une différence de compréhension des personnes[2].

Par contre, si cette divergence est due à une volonté de constituer un groupe, un parti, ou une doctrine, alors ceci est réprouvé et condamné. Peu importe qu'elle porte sur un fondement ou une branche.

Donc, la divergence volontairement engendrée et qu'on ne veut pas éliminer, est entièrement réprouvée ; les branches, comme les fondements.

L'inverse est vrai : une divergence sans fanatisme, ni attachement à un parti, mais uniquement basée sur une différence de compréhension est permise en Islam. Et cela du fait de la grande règle en Islam :

« ***Allah n'impose à chaque âme que ce qu'elle peut supporter*** ».

Si nous revenons à l'exemple évoqué dans la question – la divergence des compagnons sur le fait que le prophète a vu Allah lors de la nuit de l'ascension – et bien certaines personnes disent : « *Nous ne pouvons pas dire que le sujet de la vision d'Allah, sur laquelle ont divergé les compagnons et surtout ceux qui vinrent après eux, fasse partie des branches(ou jugements), mais que c'est plutôt un sujet qui entre dans les fondements, dans la croyance.*
Pourquoi, donc, reprochez-vous aux Matouridî et aux Ach'arî d'avoir des croyances ou des fondements différents de ceux de nos prédécesseurs, alors que eux-mêmes ont divergé entre eux sur certains de ces fondements ou croyances ? Ces personnes qui divisent la législation en fondements et en branches prétendent que la divergence est autorisée dans les branches, mais pas dans les fondements. Mais en réalité ils se heurtent à la réalité elle-même : les compagnons n'ont pas divergé dans les branches uniquement, mais ont aussi divergé dans les fondements. Ils ont exploité ce découpage afin de faire des reproches à ceux qui contredisent les pieux prédécesseurs dans leur compréhension des versets qui généralement parlent des choses de l'invisible. Parmi ces choses, nous trouvons la vision d'Allah par le prophète ﷺ lors de l'ascension, et aussi l'élévation d'Allah au dessus du trône.»

Nous disons : De la même manière que nous réprouvons la divergence dans les sujets qu'ils appellent « fondements », ou « croyances », nous réprouvons aussi leurs divergences dans leur attachement exagéré à leurs paroles : « cette prière est valable » pendant que d'autres disent : « non, elle n'est pas valable », ou bien « ces ablutions sont valables », et d'autres disent : « ces ablutions ne sont pas valables » !

Tout ce qui contredit le Coran et la Sounnah, nous le réprouvons et revenons à propos de ces sujets vers le Coran et la Sounnah sur la voix de nos pieux prédécesseurs. Car ceux-ci avaient les cœurs les plus doux, la compréhension la plus sûre, ainsi que toutes les caractéristiques connues qui leur sont propres. Et ajoutons à cela qu'ils étaient les plus proches du Coran et de la Sounnah.

Conclusion :

En résumé, la réponse à l'erreur commise lors de la différenciation faite entre un sujet et un autre en disant que l'un fait partie des fondements et l'autre des branches, et en affirmant que puisque les compagnons ont divergé dans les fondements, il est alors permis de diverger dans les fondements, est donc : si cette divergence est due à une compréhension déterminée, sans attachement à une croyance ou une doctrine particulière, alors ceci est permis. Et c'est d'ailleurs comme cela que les compagnons du prophète ont divergé dans le sujet évoqué précédemment par le questionneur : « est-ce que le prophète a vu Allah lors de l'ascension ?», certains ont dit qu'il l'avait vu. et d'autres ont dit qu'il ne l'avait pas vu

A ceux qui disent : « *Pourquoi, donc, vous nous reprochez, à nous contemporains, de diverger aussi sur les fondements ?»*

Nous disons : Nous ne rejetons pas la divergence uniquement dans les fondements, mais rejetons la divergence dans sa totalité lorsque celle-ci se transforme en une doctrine suivie. Peu importe que ce soit dans les fondements ou dans les branches. Nous acceptons la divergence qui provient de la sincérité et de la motivation à comprendre correctement le livre et la Sounnah : nous acceptons la divergence de compréhension et nous ne faisons aucun reproche. Notre parole « Nous acceptons cela » veut dire que nous ne considérons pas ceux qui nous contredisent, après avoir fourni un effort personnel, comme des ennemis .Mais nous réprouvons l'attachement exagéré aux doctrines dans les fondements et les branches.

---

[1] En fait, elle est tolérée. C'est-à-dire que le législateur ne veut pas la divergence et qu'il demande qu'on l'élimine dés que cela est possible : « **Si vous divergez sur une chose ramenez la devant Allah et le messager si vous croyez en Allah et au jour dernier, Ce sera bien mieux et de meilleure interprétation (et aboutissement).** »

[2] À condition, comme le précisera plus loin le cheikh, qu'ils aient fait l'effort personnel nécessaire et sincère dans la recherche de la compréhension exact.